



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 22 janvier 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Maxime Tremblay formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M<sup>e</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2014-42

**SOUSSION 2013 SP 300 - LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES AVEC OPTION D'ACHAT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Hewitt Équipement Limitée, 5001, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Québec, H9R 1B8, pour la location d'un chargeur sur roues, sur une période de douze mois, pour un montant total de 40 011,30 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 14 novembre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité retient l'option d'achat de ce chargeur à la fin de la période de location, pour un montant total de 59 005,17 \$, incluant les taxes, le tout sujet aux disponibilités budgétaires et à l'atteinte d'un rendement satisfaisant de ce dernier.

Le trésorier est autorisé à prévoir au PTI 2015, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-45312-515-27985	36 091,32 \$	Résidus domestiques dangereux et éco-centres - Location de machinerie et véhicules
04-13493	1 740,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 179,98 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-43

**MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE LA 36<sup>e</sup> ÉDITION DU BAL DE NEIGE - 31 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** la 36<sup>e</sup> édition de Bal de Neige se déroulera du 31 janvier au 17 février 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** le Domaine des flocons du parc Jacques-Cartier est parmi les sites favoris des participants avec plus de 300 000 visiteurs;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture de rues et le contrôle de la circulation sont des éléments essentiels à la sécurité des participants :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la fermeture de la rue Laurier, entre le boulevard des Allumettières et la rue de Verdun, ainsi que la rue Saint-Étienne, entre les rues Notre-Dame-de-l'Île et Laurier, sauf pour les véhicules d'urgence et de services ainsi que les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et de OC Transpo, aux dates et heures suivantes :

- les samedis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 février 2014, les dimanches 2, 9 et 16 février 2014 et le lundi 17 février 2014, de 9 h à 17 h 30.

**QUE** ce comité autorise la fermeture de la rue Laurier, entre les rues Saint-Étienne et de Verdun, sauf pour les véhicules d'urgence et de services ainsi que les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et d'OC Transpo, aux dates et heures suivantes :

- les lundis 3 et 10 février 2014, les jeudis 6 et 13 février 2014 et les vendredis 7 et 14 février 2014 de 9 h à 15 h.

**QUE** ce comité interdise le stationnement sur les deux côtés de la rue Saint-Étienne, entre les rues Laurier et Notre-Dame-de-l'Île, et sur la rue de Verdun, entre les rues Laurier et Notre-Dame-de-l'Île, aux dates et heures suivantes :

- les samedis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 février 2014, les dimanches 2, 9 et 16 février 2014 et le lundi 17 février 2014, de 9 h à 17 h 30.

**QUE** ce comité permet aux autobus de la Société de transport de l'Outaouais et d'OC Transpo de tourner à gauche sur le boulevard Maisonneuve, en provenance de l'est du boulevard Sacré-Cœur, aux dates suivantes :

- du 31 janvier au 17 février 2014.

Le tout, selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer un nombre suffisant de ressources pour la fermeture de rues et le contrôle de la circulation;
- Assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant les mesures de sécurité et la mise en opération des feux de circulation sur clignotants durant l'événement;
- Assurer l'accès en tout temps aux résidants touchés par ces fermetures de rues ainsi qu'aux clients de l'hôtel Best Western par la rue Saint-Étienne.

La présente entente est assujettie aux mêmes clauses de responsabilités et d'assurances que celles contenues au protocole d'entente convenu entre la Ville de Gatineau et Patrimoine canadien dans le cadre de la réalisation du volet québécois du Domaine des flocons de Bal de Neige 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71511-121 - Bal de Neige - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

**CE-2014-44**      **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-48 POUR UN MONTANT TOTAL DE 654 295,49 \$ - PÉRIODE DU 12 AU 18 DÉCEMBRE 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-48 d'un montant de 654 295,49 \$ pour la période du 12 au 18 décembre 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

**CE-2014-45**      **SUBVENTION DE 1 000 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN - SECONDAIRE EN SPECTACLE - 22 MARS 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à l'attention de madame Kathleen Cryans, 580, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour la participation de l'école à Secondaire en spectacle qui aura lieu le 22 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	500 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

**CE-2014-46**      **SUBVENTION ET PARTICIPATION - GALA D'EXCELLENCE - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER - 7 FÉVRIER 2014 - MEMBRES DU CONSEIL - 1 500 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Josée Lacasse ainsi que messieurs les conseillers Richard M. Bégin et Mike Duggan à participer à une activité organisée par l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer qui aura lieu le 7 février 2014.

De plus, les membres du conseil sont autorisés à subventionner cette activité pour une somme de 1 125 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer, 53, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 5E4.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	500 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	500 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	500 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-47

**SUBVENTION ET PARTICIPATION - SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS - 14<sup>e</sup> ENCAN ANNUEL D'OEUVRES D'ART - 25 JANVIER 2014 - 3 150 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

**Monsieur le conseiller Gilles Carpentier déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cette question, déclare qu'il ne participera pas aux délibérations, s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise mesdames les conseillères Sylvie Goneau, Mireille Apollon, Denise Laferrière, monsieur le conseiller Daniel Champagne ainsi que monsieur le maire Maxime-Pedneaud-Jobin à participer à une activité bénéfique le 25 janvier 2014 au profit de la Société d'Alzheimer de l'Outaouais.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 2 525 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 3 150 \$ à l'ordre de la Société d'Alzheimer de l'Outaouais québécois, à l'attention de madame Josée Potvin, 380, boulevard Saint-Raymond, Gatineau, Québec, J9A 1V9, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972-27991	350 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions
02-79943-972-27987	225 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79938-972-27988	225 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79936-972-27989	225 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79934-972-27990	700 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79944-972-27992	225 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79931-972-27993	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972-27994	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972-27995	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79935-972-27996	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972-27997	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79939-972-27998	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972-27999	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972-28000	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79945-972-28001	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972-28002	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972-28003	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972-28004	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

**CE-2014-48**  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2014-209

**PARTICIPATION À UNE FORMATION POUR LES ÉLUS « VERS DES COLLECTIVITÉS VIABLES » - 27 FÉVRIER 2014 - GATINEAU - 718,60 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise mesdames les conseillères Louise Boudrias, Sylvie Goneau et Myriam Nadeau ainsi que messieurs les conseillers Daniel Champagne et Gilles Carpentier à participer à une formation pour les élus « Vers des collectivités viables » qui aura lieu à Gatineau le 27 février 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 718,60 \$ à l'ordre de Vivre en ville, 870, avenue de Salaberry, bureau 311, Québec, Québec, G1R 2T9, afin de couvrir les frais d'inscription. De plus, le trésorier est autorisé à rembourser les frais découlant de la présente autorisation, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-311	129,64 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Congrès et colloques
02-79941-311	129,64 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Congrès et colloques
02-79944-311	129,64 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Congrès et colloques
02-79943-311	129,64 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Congrès et colloques
02-79937-311	129,64 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Congrès et colloques
04-13493	31,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	39,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

**CE-2014-49**

**ADHÉSION DES CONSEILLÈRES - RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC - 1 552,14 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'adhésion de mesdames les conseillères Mireille Apollon, Louise Boudrias, Sylvie Goneau, Josée Lacasse, Denise Laferrière et Myriam Nadeau au sein du Réseau des femmes d'affaires du Québec pour une période de douze mois.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 552,14 \$ à l'ordre du Réseau des femmes d'affaires du Québec, 474, rue Jean-Neveu, Longueuil, Québec, J4G 1N8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494-33725	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-32333	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-33729	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-33731	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-32338	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494-30017	233,35 \$	Conseil municipal - Cotisations
04-13493	67,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	84,54 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-50

**SUBVENTION DE 750 \$ - ACTIVITÉ DES CHEVALIERS DE COLOMB, LOCAL 5281, SECTEUR D'AYLMER - 25 JANVIER 2014 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb, local 5281, secteur d'Aylmer, à l'attention de monsieur Kenneth Martineau, 78, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 25 janvier 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	250 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	250 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79933-972	250 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-51

**AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION 2014 DE LA VILLE DE GATINEAU AUX ASSOCIATIONS MUNICIPALES TELLES QUE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET LA FÉDÉRATION CANADIENNES DES MUNICIPALITÉS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque aux associations municipales suivantes pour le paiement de la cotisation annuelle 2014 de la Ville de Gatineau :

Associations municipales	Montants
Union des municipalités du Québec	197 774,81 \$, incluant les taxes
Fédération canadienne des municipalités	36 624,74 \$, non taxable

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	36 624,74 \$	Conseil municipal - Cotisations
02-11100-494	178 398,47 \$	Conseil municipal - Cotisations
04-13493	8 600,77 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	10 775,57 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-52  
Modifiée par la  
résolution numéro  
CE-2014-74

**SUBVENTION ET PARTICIPATION - MAISON MATHIEU FROMENT-SAVOIE - 12<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCERT BÉNÉFICE - 3 FÉVRIER 2014 - 1 000 \$ - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise mesdames les conseillères Mireille Apollon, Denise Laferrière et Myriam Nadeau ainsi que messieurs les conseillers Gilles Carpentier et Daniel Champagne à participer à une activité bénéfice le 3 février 2014 au profit de la Maison Mathieu Froment-Savoie.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 760 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu Froment-Savoie, à l'attention de madame Suzanne Fitzback, directrice générale, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	120 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	160 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - subventions
02-79941-972	60 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	60 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-53

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE LACASSE ET DE MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE À LA FORMATION « ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE » - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - MANIWAKI - 1<sup>er</sup> ET 2 FÉVRIER 2014 - 1 550 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Josée Lacasse ainsi que monsieur le conseiller Marc Carrière à participer à la formation « Éthique et déontologie » offerte par l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra à Maniwaki, les 1<sup>er</sup> et 2 février 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 069,26 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, H3A 2M7, pour couvrir les frais d'inscription.

Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 1 550 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-435-27986	1 398,14 \$	Conseil municipal - Formation
04-13493	67,41 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	84,45 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 janvier 2014.

Adoptée

CE-2014-54

**CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ À LA FIRME BÉLANGER SAUVÉ  
AVOCATS AFIN DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE GATINEAU  
DANS LE CADRE DU RECOURS INSTITUÉ PAR L'ASSOCIATION  
PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC  
(550-17-007304-130)**

**CONSIDÉRANT QUE** par voie de requête datée du 16 septembre 2013, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, région de l'Outaouais inc., et autres entreprises ont institué à l'encontre de la Ville de Gatineau une requête introductive d'instance;

**CONSIDÉRANT QUE** cette requête vise à attaquer la constitutionnalité des articles 145.21 à 145.30 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la légalité des articles 30, 30.3 et 30.4 du Règlement numéro 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des Services juridiques de confier le mandat de représenter la Ville de Gatineau à cet égard à la firme Bélanger Sauvé, avocats;

**CONSIDÉRANT** l'article 573.3.0.2 qui prévoit qu'un contrat de services professionnels nécessaire dans le cadre d'un recours devant un tribunal, un organisme ou une personne exerçant des fonctions judiciaires ou juridictionnelles, peut être attribué sans appel d'offres :

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité mandate la firme Bélanger Sauvé, avocats afin de représenter les intérêts de la Ville de Gatineau dans le cadre du litige mû avec 20 entreprises en ce qui concerne les articles 145.21 à 145.30 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et les articles 30, 30.3 et 30.4 du Règlement numéro 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux de la Ville de Gatineau.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires concernés, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 janvier 2014.

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>e</sup> ANDRÉE LOYER**  
Greffier-adjoint et secrétaire  
Comité exécutif